

DEPARTEMENT  
DE LA  
SEINE-MARITIME

Ville de Saint Valery en Caux  
B.P. 47  
76460 SAINT VALERY EN CAUX  
☎ 02.35.97.00.22  
📠 02.35.97.90.73

## ARRÊTE MUNICIPAL N° 225/2020

Front de mer fermé au public pour raison sanitaire liée au covid-19

La Maire de Saint Valery en Caux,

- Vu la loi du 2 mars 1982,
- Vu les articles L 2213-1 à L 2213-5 du code général des collectivités territoriales,
- Vu Le décret n° 2020-260 du 16 mars 2020 portant réglementation des déplacements dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus covid-19
- Vu les circonstances exceptionnelles découlant de l'épidémie du covid-19
- Considérant qu'il y a lieu d'assurer la sécurité sanitaire du public,

### ARRÊTE

**ARTICLE 1<sup>er</sup>.** Le front de mer est fermé au public dans sa partie comprise entre le parking de la Cauchy et le parking du Casino jusqu'à la levée des mesures de confinement prises par le gouvernement.

**ARTICLE 2.** Les agents du service technique sont chargés de la mise en place de l'affichage du présent arrêté.

**ARTICLE 3.** Les services de Police et de Gendarmerie sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Saint Valery en Caux, le 20 mars 2020.

La Maire,



*[Signature]*

**Dominique CHAUVEL**